

PLAN LOCAL D'URBANISME

Document arrêté par délibération du Conseil Municipal du 20 janvier 2014

5.1
Documents graphiques
PLAN D'ENSEMBLE
Echelle 1/10 000

LEGENDE

- PLU**
- Ah Nom de zone
 - Limite de zone
 - Emplacement réservé
 - Espace boisé classé
 - Site archéologique
 - Périmètre d'isolation acoustique / axes bruyants
 - Recul des constructions par rapport aux voies à grande circulation
 - Zone non aedificandi station d'épuration
 - Zones inondables
 - Zones humides

Éléments de paysage et sites à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique au titre de l'art. L 123.1.5 7° du code de l'urbanisme :

- ✖✖✖ Haies et alignements
- ✱ Patrimoine bâti
- △ Cônes de vue
- ▨ Corridor de biodiversité

Secteurs de développement et de préservation du commerce de proximité au titre de l'art. L 123.1.5 7° bis du code de l'urbanisme :

- Périmètre de centralité commerciale et de services
- Périmètre de sauvegarde commerciale et de services

- Activités agricoles**
- Bâtiment d'exploitation
 - Logement de fonction

